



Act Human 30 Ans
Quilotoa

*Agir au quotidien pour des
relations humaines*

Brochure Stages Inters

- 2023 -

Stages Inters 2023

01

Parole
Vivante®

02

Parole
Assertive®

03

Parole
Influente®

04

La pédagogie
Quilotoa

05

Evaluation de
nos formations

06

Animation

07

Agenda 2023

08

Informations
diverses



Act Human 30 Ans
Quilotoa



Act Human

valoriser le progrès individuel et mobiliser le collectif



Nos formations en inters 2023



Parole Vivante ®

Je m'exprime
face à un groupe avec
aisance et efficacité.



Parole Influente ®

Je fais preuve de conviction et
de persuasion dans un groupe
en interaction



Parole Assertive ®

Je m'affirme sereinement dans
mes relations professionnelles.

01

Parole Vivante Descriptif



Finalité

Gagner en présence, aisance et impact à l'oral face à un groupe



But du dispositif

Identifier et utiliser 5 leviers d'action en meilleure conscience



Objectifs de formation

- ❑ Se situer dans les différentes composantes de la communication orale
- ❑ Savoir comment développer sa présence physique et vocale pour susciter intérêt et écoute
- ❑ Identifier des ressources pour rendre son propos dynamique et convaincant
- ❑ Trouver des moyens d'utiliser son trac plutôt que le subir
- ❑ S'entraîner à la parole préparée ou impromptue



Conditions de réussite

- Matériel nécessaire : Ordinateur avec Webcam et bonne connexion internet (pour séquences en distanciel)
- Modalités d'émargement : un document de confirmation de présence, signé par le participant ou d'attestation de présence, rempli par le formateur (accepté dans le cadre de la loi de la formation 2018)

01

Prise de Parole en Public

Vue d'ensemble du parcours BLENDED

Investigation

Convocation
au PARCOURS

Quilotoa
Lancement et
planification du
PARCOURS

Questionnaire
amont

Entretien de
cadrage

Autopositionnement



Analyse vidéo
(externe)

Investigation TRAC

Expérimentation

Jour 1



9h-12h30 (3,5h)

Séance 1

Cadrage
Dynamique de groupe
Prise de contact
Pitch



14h -17h30 (3,5h)

Séance 2

Impact
Bilan individuel
Techniques NV
Storytelling



Analyse vidéo
compléments

1. Autoévaluation
2. Prépa storytelling et
présentation sujet pro

Entraînement

Jour 2



9h-12h30 (3,5h)

Séance 3

Storytelling (suite)
Gestion Trac
Techniques NV



14h -17h30 (3,5h)

Séance 4

Exercices
Présentation
sujet pro



Analyse vidéo
(intervenant)

1. Synthèse
2. Prépa présentation
plan d'action

Ancrage

Jour 3



(1,5h)

Visioconférence
Présentiel/distanciel
Plan d'action



+48h
Questionnaire
FORMETRIS
"à chaud"



Préparation
entretien de suivi



(0,5h)

SUIVI INDIVIDUEL
Bilan, difficultés,
perspectives



+3 mois Questionnaire
FORMETRIS
"à froid"

ASYNCHRONE
les participants seuls

SYNCHRONE
avec
les participants

**Temps
pédagogique ≈ 21h.**

Durée : Temps synchrones (présentiel /visio) et asynchrones

Dates : 31 mai - 1 juin 2023 + visio le 2 juin

Tarifs : 2200€

Contact : Claudia 01 47 48 77 13

Inscription: [Cliquez ici pour vous inscrire !](#)



Finalité

Écouter et oser dire, en préservant la relation, dans le respect de l'autre et de soi



But du dispositif

S'approprier des outils pour écouter activement et développer son assertivité



Objectifs de formation

- ☐ Gagner en maîtrise et en empathie dans notre communication au quotidien
- ☐ Explorer freins, attitudes et outils de l'écoute active
- ☐ Actionner les leviers pour créer les conditions d'une relation de qualité avec ses interlocuteurs
- ☐ Apprendre à gérer des situations de communication difficiles
- ☐ Distinguer s'affirmer d'agresser, fuir ou manipuler



Conditions de réussite

- Nombre d'apprenants maximum par session : 6 personnes
- Matériel nécessaire : Ordinateur avec Webcam et bonne connexion internet (filaire de préférence, éviter le Wifi)
- Modalités d'émargement par les participants : un document de présence confirmée par les participants rempli par le formateur (accepté dans le cadre de la loi de la formation 2018)

Parole Assertive

Vue d'ensemble du parcours BLENDED

Investigation

Convocation
au PARCOURS



Lancement et
planification du
PARCOURS



Questionnaire
amont



Entretien de
cadrage

Autopositionnement



Serious Game

Expérimentation Jour 1



9h-12h30 (3,5h)

Séance 1

Cadrage
Présentations
croisées
Écoute active
questionnement
reformulation



14h -17h30 (3,5h)

Séance 2

Impact / leviers
Bilan individuel
Signes de
reconnaissance



1. Autoévaluation

2. Prépa situation pro

Entraînement Jour 2



9h-12h30 (3,5h)

Séance 3

Gestion émotions
Attitudes
DESC
Communication
empathique



14h -17h30 (3,5h)

Séance 4

Remercier
Dire non
Entraînement
sujet pro



1. Synthèse

2. Prépa présentation
plan d'action

Ancrage Jour 3



(1,5h)

Visioconférence
Présentiel/distanciel
Plan d'action



+48h
Questionnaire
FORMETRIS
"à chaud"



Préparation
entretien de suivi

1h



SUIVI INDIVIDUEL
Bilan, difficultés,
perspectives



+3 mois Questionnaire
FORMETRIS
"à froid"

ASYNCHRONE
les participants seuls

SYNCHRONE
avec
les participants

Temps
pédagogique : 21h.



Finalité

Gagner en force de conviction et de persuasion à l'oral dans un groupe en interaction



But du dispositif :

Distinguer influence de manipulation et en actionner les leviers avec intégrité et efficacité



Objectifs de formation

- ☐ Evaluer ses points forts et axes d'amélioration en matière de persuasion
- ☐ Savoir comment passer d'une logique d'information à une démarche d'influence
- ☐ Actionner les leviers pour créer les conditions d'échange constructif avec ses interlocuteurs
- ☐ Construire une argumentation favorisant l'adhésion d'un auditoire



Conditions de réussite :

- Nombre d'apprenants maximum par session : 4 à 6
- Matériel nécessaire : Ordinateur avec Webcam et bonne connexion internet (filaire de préférence, éviter le Wifi)
- Modalités d'émargement par les participants : un document de présence confirmée par les participants, rempli par le formateur (accepté dans le cadre de la loi de la formation 2018)

Parole Influente

Vue d'ensemble du parcours BLENDED

Investigation

Convocation
au PARCOURS

Quilotoa
Lancement et
planification du
PARCOURS

Doodle

Questionnaire
amont

Entretien de
cadrage



Autoévaluation

Expérimentation

Jour 1



9h-12h30 (3,5h)

Séance 1
Cadrage
Présentations
convaincantes
Registres
d'argumentation



14h -17h30 (3,5h)

Séance 2
Impact/leviers
Bilan individuel
Types d'échanges



Préparation
d'argumentaires
+ Préparation d'une
présentation sujet pro

Entraînement

Jour 2



9h-12h30 (3,5h)

Séance 3
Traitement des
objections
Reformulation
Préparation



14h -17h30 (3,5h)

Séance 4
Polémique
Coopération
Démarche
collaborative



1.Synthèse
2.Prépa présentation
plan d'action

Ancrage

Jour 3



(1,5h)

Visioconférence
Présentiel/distanciel
Plan d'action



+48h
Questionnaire
FORMETRIS
"à chaud"



Préparation
entretien de suivi

REX

1h



SUIVI INDIVIDUEL
Bilan, difficultés,
perspectives



+3 mois Questionnaire
FORMETRIS
"à froid"

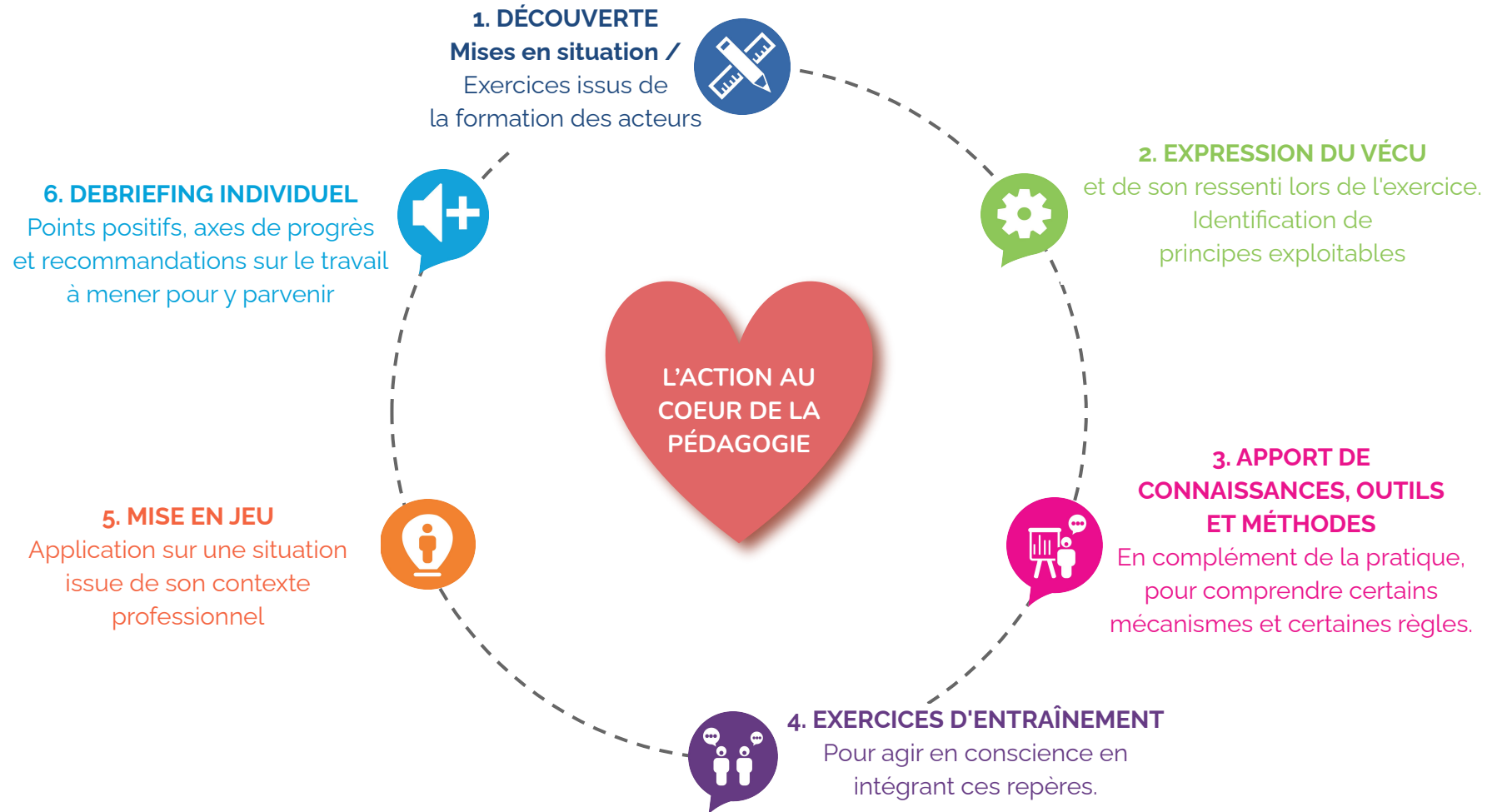
ASYNCHRONE
les participants seuls

SYNCHRONE
avec
les participants

**Temps
pédagogique : 21h.**

La pédagogie Quilotoa

Une approche inductive et individualisée



L'action est au cœur de notre pédagogie car c'est en **expérimentant** que l'on obtient le meilleur résultat.
Le **feedback** est régulièrement utilisé après chaque exercice : le ressenti du stagiaire, le point de vue du groupe et les conseils du formateur.
Notre dispositif en **trois temps** : diagnostic, action formative et suivi.

DÉCOUVERTE

EXPLORATION DE LA SITUATION INITIALE :

Identifier les besoins et souhaits du participant

Questionnaire pédagogique

+

Echange téléphonique avec le formateur (durée 30 min)

+

Travail personnel



MISE EN PRATIQUE

SÉQUENCES D'EXPÉRIMENTATION ET ENTRAÎNEMENT EN PRÉSENTIEL :

Basées sur des exercices issus du théâtre et animées par un formateur expert en communication interpersonnelle

80 % du temps est dédié aux exercices pratiques

Il est complété par du travail personnel entre les séances



APPROPRIATION

SUIVI :

Faire le point sur les mises en pratique et les objectifs de progression

Évaluations à chaud /à froid de la formation

forMetris
des mesures et des hommes

+

Echange téléphonique avec le formateur (durée 30 min)



Progresser en trois temps :

- Découverte
- Mise en pratique
- Appropriation

Instaurer une dynamique au service de la progression du participant

Travailler en profondeur grâce aux feedbacks constructifs réguliers

Se donner le temps de pratiquer, réfléchir, échanger, assimiler les apports et laisser décanter



Un choix pédagogique affirmé

A l'issue de la formation, chaque stagiaire évalue son parcours et l'atteinte de ses objectifs initiaux avec l'outil **FormMetris®**, qui propose un dispositif de mesure en deux temps, à chaud et à froid. **FormMetris®** compare également les scores de nos formations avec celles de même domaine mais animées par d'autres structures de formation.

Les éléments les plus appréciés :

- ★ "Les objectifs ont été atteints"
- ★ "La qualité de l'animation"
- ★ "Nous voir évoluer au fil des jours"
- ★ "La bienveillance du formateur"
- ★ "Les exercices de mise en situation"
- ★ "Les moments de partage"
- ★ "La diversité du groupe"

Quilotoa est qualifié Qualiopi depuis 2021

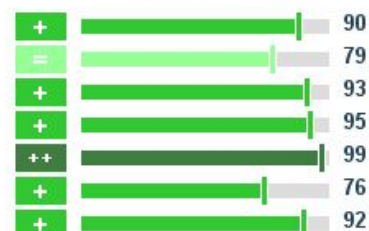


FR RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

A chaud

- > Adéquation aux attentes
- > Préparation et organisation
- > Contenu
- > Pédagogie : structure
- > Pédagogie : animation
- > Pédagogie : supports
- > Satisfaction

Evaluations par les formés



A froid

- > Utilisation de la formation
- > Atteinte des objectifs
- > Impact sur le travail des formés
- > Satisfaction avec du recul

Evaluations par les formés



Evaluations par leurs responsables hiérarchiques



Comparaison avec les formations similaires

+	Supérieur à la moyenne	=	Dans la moyenne	-	Inférieur à la moyenne
++	Très supérieur à la moyenne	?	Pas de comparaison possible	--	Très inférieur à la moyenne

Données FormMetris®, 06/2020

92% de satisfaction 4 mois après la formation

Elizabeth Laurencin Sender



Certifiée Expert ICPF & PSI en tant que Formatrice Consultante, Coach et en Ingénierie Pédagogique, elle accompagne depuis **+ de 25 ans**, dirigeants, porte-parole, managers et collaborateurs dans leur développement professionnel en expression orale et communication interpersonnelle.

Normalienne, membre d'une équipe de **recherche en pédagogie**, puis comédienne, animatrice d'émissions, metteuse en scène, grâce aux **techniques d'acteur** elle leur permet en alliant **Verbal / Non Verbal** de faire **RAISONNER / RÉSONNER** leurs interlocuteurs.

Parole Vivante ®

31 mai - 1 juin

+

visio le 2 juin

**Parole Influente ®**

28 - 29 juin

+

visio le 30 juin

**Parole Assertive ®**

13 - 14 juin

+

visio le 15 juin

123 rue Jules Guesde
92300 Levallois-Perret

3

Métro : Ligne 3 - Pont de Levallois - Bécon

L

Transilien : Ligne L - Gare de Clichy Levallois

Nos locaux permettent d'accueillir nos stagiaires à mobilité réduite.



Si vous souffrez d'une autre forme de handicap,
veuillez nous contacter au 01 47 48 18 18
(Nathalie Barbey : référente handicap)



CONTACTS

Administratif :
Claudia LUIS

c.luis@quilotoagroup.com

01 47 48 77 13

Commercial :
Julien RITZKOWSKI

j.ritzkowski@quilotoagroup.com

Cliquez ici pour
vous inscrire !





Nos principales
références





Act Human 30 Ans
Quilotoa

*Agir au quotidien pour des
relations humaines*

Qualiopi
processus certifié

REPUBLIC FRANÇAISE

Quilotoa est certifié “**Qualiopi**” dans la catégorie “Actions de formation” depuis juillet 2021



Quilotoa a signé la charte RSE de la FFP (Fédération de la Formation Professionnelle)



La présente charte a pour objectif d'engager les adhérents de la FFP et leurs collaborateurs dans une démarche RSE appliquée à leur activité de formation professionnelle. Elle décline les principes de développement durable dans les volets suivants : sociétal, économique, environnemental ainsi que dans le mode de gouvernance.

1- SOCIÉTAL :

- ◆ Développer la formation tout au long de la vie
- ◆ Assurer la sécurité de l'emploi et des parcours professionnels
- ◆ Intégrer la dimension de la qualité de la vie au travail
- ◆ Promouvoir la diversité et l'égalité des chances
- ◆ Favoriser l'accès à la formation

2- DÉVELOPPEMENT DURABLE :

- ◆ Assurer la pérennité de l'organisme de formation et réaliser les investissements nécessaires
- ◆ Mener des programmes de recherche, développement, innovation
- ◆ Intégrer la dimension territoriale dans le développement de son activité (recrutement, politique d'achats, partenariats...)
- ◆ Maintenir durablement la compétence des collaborateurs

3- ENVIRONNEMENTAL :

- ◆ Promouvoir les pratiques éco-citoyennes visant à :
 - Economiser et préserver les ressources (eau, énergie, papier),
 - Favoriser les modes de transports les plus respectueux de l'environnement
 - Réduire et recycler les déchets
- ◆ Favoriser la dématérialisation

4- GOUVERNANCE :

- ◆ Promouvoir en interne les enjeux du développement durable
- ◆ Identifier, anticiper, gérer les risques (financiers, fiscaux, sociaux, environnementaux, de sécurité, etc...)
- ◆ Sensibiliser ses partenaires au développement durable
- ◆ Privilégier des relations constructives, loyales et participatives avec ses parties prenantes (salariés, clients, fournisseurs et co-traitants, actionnaires...)

En signant cette charte qu'ils souhaitent réaliste, de proximité, adaptée à toutes tailles de structure, les adhérents de la FFP témoignent de leur engagement éthique et apportent leur contribution aux enjeux du développement durable.

Fait à Paris le 20 mars 2012

Le Gérant de QUILOTOA FORMATION
Christophe QUESNE

Le Président de la FFP
Jean WEMAERE

La FFP est MEMBRE
du MEDEF à travers la FÉDÉRATION SYNTec
et de la CGPME
Siret : 398 542 571 00029 – NAF 9412 Z

6, rue Galilée - 75116 PARIS - Téléphone : 01 44 30 49 49 - Télécopie : 01 44 30 49 18
E-mail : ffp@ffp.org - Internet : www.ffp.org | www.cfpf.org | www.ffp-alternance.fr

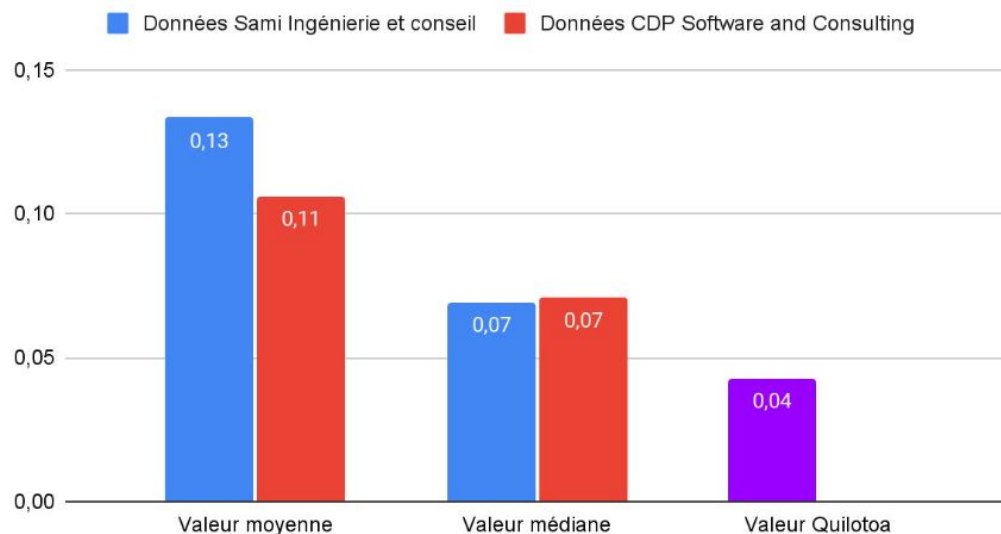
Quilotoa a réalisé en 2021 son “Bilan Carbone”.

Prestataire : sami.eco

Notre “poids” : 47 Tonnes.

Notre engagement : réduire cet impact !

Intensité carbone économique (kgCO₂eq/€ de CA)



CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE (CGV)

Les présentes conditions générales de vente ou « CGV » ont pour objet de définir les conditions dans lesquelles la Société **QUILOTOA (RCS Nanterre 389 686 874)**, consent au client qui l'accepte, une prestation.

Les présentes CGV peuvent être modifiées à tout moment. Les CGV applicables sont celles qui sont remises au client et acceptées par ce dernier.

L'offre

Quilotoa propose une offre d'actions de conseil et développement des compétences individuelles et collectives.

Modalités d'engagement client

Principes généraux

Toute demande d'un client fait l'objet d'une proposition commerciale et/ou d'un bon de commande précisant les conditions financières et les CGV. Ce document est réputé avoir une validité de 30 jours. La réception par Quilotoa du "bon pour accord" du client (avec signature et cachet de l'entreprise) sur le document vaut acceptation de ses termes par le client ainsi qu'une adhésion, entière et sans réserve, aux CGV. Le client reconnaît en avoir eu ainsi, connaissance. Cette acceptation formelle du client permet d'engager la réservation des intervenants et la planification des actions prévues.

Formations inter-entreprises

La demande d'inscription à une action de formation inter-entreprises se fait en ligne sur le site quilotoagroup.com. Les inscriptions pour la session cessent d'être retenues quand le nombre maximum de stagiaires est atteint. Un dossier de formation est adressé au client : la signature de la convention de formation est nécessaire pour confirmer l'engagement de participation du ou des stagiaires. Dès lors, un dossier de convocation est adressé personnellement à chaque stagiaire. Les tarifs "inter" sont réputés "tout compris" : restauration, salle et supports de formation.

Modalités de formation

Quilotoa est libre d'utiliser les méthodes et outils pédagogiques de son choix, sur la base des informations produites dans la proposition commerciale et ou le programme fournis.

La formation peut être assurée dans des locaux choisis par le client et avec les moyens logistiques définis dans le document d'engagement.

Quilotoa s'engage à respecter les délais et la qualité de chaque prestation ainsi qu'à affecter par prestation, les intervenants compétents dans les spécialités requises.

Une journée de formation correspond à sept heures. Le nombre de journées est précisé lors de l'établissement du devis. Pour l'efficacité de la formation, le nombre de participants prévu par journée de formation ne peut excéder 8 personnes.

En cas de formation intra, les frais de repas, de déplacement et d'hébergement du formateur, seront facturés au client (frais réels ou sur une base forfaitaire). Quilotoa prendra en charge la reproduction et la livraison des documents pédagogiques sur le lieu de la Formation. Un coût de réalisation et envoi des supports pourra être facturé et sera mentionné dans la proposition.

Quilotoa ne saurait être tenu responsable d'une quelconque erreur ou oubli constaté dans les supports fournis au client. Les supports sont à vocation pédagogique complétant la prestation de formation.

Quilotoa fera parvenir au client tous les documents légaux applicables relatifs à la formation (conventions, feuilles d'emargement...). Quilotoa propose à ses clients différentes modalités d'évaluation, dont certaines sont réalisées par un tiers externe. Ces prestations peuvent donner lieu à facturation.

Modalités de facturation et règlement

Les modalités de facturation et paiement sont précisées sur le bon de commande et/ou la convention. Les prix sont indiqués HT et assujettis au taux de TVA légal en vigueur au moment de la signature.

Les tarifs sont réévalués chaque 1^{er} janvier de chaque année en application de l'Indic Syntec en vigueur.

Toute action de formation commencée est due en totalité, déduction faite le cas échéant des sommes déjà facturées et/ou payées. En cas de cessation anticipée de la session par le client pour un motif indépendant de sa volonté, le contrat est résilié de plein droit et les prestations de formation effectivement dispensées sont facturées au prorata temporis de leur valeur prévue au contrat, déduction faite le cas échéant des sommes déjà facturées et/ou payées. Quilotoa se réserve le droit de demander un acompte avant le démarrage de l'action. Les factures sont payables à 30 jours, date de facture par virement bancaire.

En cas de retard dans le règlement, des pénalités égales à trois fois le taux de l'intérêt légal en vigueur à la date de la commande seront exigibles de plein droit, sans qu'un rappel soit nécessaire, le jour suivant la date de paiement prévue. En sus, une indemnité forfaitaire de 40 euros est due pour les frais de recouvrement en cas de retard de paiement.

En cas de prise en charge du paiement d'une formation par un organisme extérieur, OPCO, il appartient au client :

- de l'indiquer explicitement sur son bulletin d'inscription ou sur le bon de commande,
- de préciser si la prise en charge est partielle ou totale,
- et de s'assurer du suivi administratif auprès de l'organisme qu'il aura désigné.

En cas de prise en charge partielle par un organisme extérieur de financement, le reliquat sera facturé directement au client.

Si l'organisme extérieur de financement ne confirme pas la prise en charge financière au premier jour de la formation, celle-ci sera facturée dans sa totalité au client.

En cas de non-paiement par l'OPCO le client sera facturé de l'intégralité du coût de la formation.

Annulation ou report

Les remplacements de participants sont admis à tout moment sans frais, au plus tard la veille du stage, sur communication écrite à Quilotoa. En cas d'absence ou d'abandon d'un ou plusieurs stagiaires, en cours de stage, le montant de la prestation est dû en totalité.

1) Annulation ou report à l'initiative de Quilotoa

Quilotoa se réserve le droit d'annuler ou reporter une session si le nombre minimal de participants n'est pas atteint. En cas d'annulation pour des raisons de force majeure (grève des transports...), il s'engage à organiser une nouvelle session dans les meilleurs délais. Quilotoa s'oblige, en outre, dans les meilleurs délais à remplacer le formateur absent par une personne aux compétences et qualifications équivalentes et veille à ce que le changement de personne n'interrompe pas le bon déroulement de la prestation. Quilotoa est autorisé à sous-traiter pour partie ou totalement, l'exécution des prestations objet du présent contrat. Toutes les obligations du client qui en découlent, ne valent qu'à l'égard de Quilotoa, celui-ci demeurant responsable à l'égard du client de toutes les obligations résultant du présent contrat.

2) Annulation à l'initiative du client, personne morale ou personne physique, sauf cas de force majeure (événement imprévisible, insurmontable et étranger à la personne)

L'annulation par le client est prise en compte par Quilotoa uniquement par écrit. Des pénalités sont alors facturées selon les dispositions suivantes.
2-1 Annulation par le client, au moins 30 jours calendaires avant la date de démarrage de la session : 30% du coût global de la session.
2-2 Annulation par le client entre 30 jours et 15 jours avant la date de démarrage de la session : 50% du coût global de la session.
2-3 Annulation par le client moins de 15 jours avant la date de démarrage de la session : 80% du coût global de la session.
2-4 Annulation le jour même de l'animation : 100% du coût global de la session.
2-5 Quel que soit le délai d'annulation, si un coût de conception est prévu sur le document d'engagement du client, ce coût sera facturé à 100%



3) Report ou annulation avec engagement de frais

Dans le cas d'une annulation ou d'un report, si des frais ont été engagés (déplacement, hébergement, location de salle...), ces derniers seront facturés dans leur globalité.

Propriété Intellectuelle

Quilotoa peut être amené à fournir au Client, des supports pédagogiques ou de la documentation. Celle-ci ne peut être utilisée dans un autre cadre que celui de la formation initialement prévue. La copie ou reproduction totale ou partielle de cette documentation ne peut se faire sans l'accord exprès de Quilotoa. Seul un droit d'utilisation, à l'exclusion de tout autre transfert de droit de propriété de quelque sorte que ce soit, est consenti au client.

Renseignement, réclamation

Toute demande d'information ou réclamation relative aux présentes CGV doit être adressée à Quilotoa qui s'efforcera d'y répondre dans les meilleurs délais.

Responsabilité

Les actions de formation proposées par Quilotoa sont conformes à leur description ou à leur documentation commerciale. Il appartient au client de prouver toute non-conformité éventuelle. La responsabilité de Quilotoa ne peut être engagée qu'en cas de faute ou de négligence prouvée et sera limitée aux préjudices directs subis par le client, à l'exclusion de tout préjudice indirect, de quelque nature que ce soit. En tout état de cause, au cas où la responsabilité de Quilotoa serait retenue, le montant total de toutes sommes mises à la charge de Quilotoa ne pourra excéder le montant total du prix payé par le client au titre de l'action concernée.

Dispositions générales

Si l'une quelconque des clauses des CGV était déclarée nulle, elle serait réputée non écrite mais n'entraînera pas la nullité ni des présentes CGV, ni de l'action de formation concernée. Quilotoa est autorisé à utiliser la dénomination sociale, le nom commercial et/ou les marques du client, et le cas échéant du groupe dont il fait partie, comme référence commerciale sur tout support ou à toute occasion dans un but marketing et/ou publicitaire après avoir obtenu l'accord préalable du client.

Confidentialité

Quilotoa et le client s'engagent réciproquement à garder confidentiels les informations et documents, quelles que soient leur forme et leur nature, auxquels ils pourraient avoir accès dans le cadre de l'exécution de la prestation de formation ou à l'occasion des échanges intervenus antérieurement à la conclusion du contrat.

RGPD

Des données à caractère personnel (genre, nom, prénom) et professionnel (adresse e-mail, fonction) sont collectées afin de répondre à la demande du client. Quilotoa s'engage à ce que le traitement de ces données soit réservé à l'usage exclusif de la formation dans laquelle chaque personne est engagée.

Droit applicable – Tribunaux compétents

Les présentes CGV sont régies par le Droit français. Tout litige se rapportant à leur exécution ou interprétation sera de la compétence exclusive du Tribunal de Commerce de Nanterre, même en cas de référé, d'appel en garantie ou de pluralité de défendeurs.